

« Renforcer le rôle des familles dans l'école et le système éducatif »

Entretien avec Jean Lambret,

coordinateur du collectif national « Mille et un territoires se mobilisent avec les parents pour la réussite de tous les enfants ».

La Santé en action : Dans quel contexte cette initiative a-t-elle été lancée ?

Jean Lambret : Cette initiative est partie d'un constat de certains acteurs de terrain, indignés d'une reconduction – voire d'une aggravation – des inégalités d'accès à la réussite scolaire selon les origines sociales. C'est l'un des paradoxes de la politique de la ville : les travailleurs sociaux sont plus nombreux, mais leur action est souvent cloisonnée, et des familles restent éloignées des institutions ; par conséquent, une partie de la population demeure exclue de l'accès à l'éducation, aux loisirs et aux services sociaux.

D'où cette initiative de plusieurs associations. Le chantier « En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir » a été lancé en 2009, à l'initiative de l'Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain (Irdsu) et d'Agir tous pour la dignité (ATD) Quart Monde, rejoints par plusieurs autres réseaux associatifs, comme la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et l'association Promotion des initiatives sociales en milieux éducatifs (Prisme). Cet appel à projets d'action-recherche, mené pendant cinq ans, a permis de mener des expérimentations dans une vingtaine de villes et de quartiers¹ pour identifier des leviers qui renforcent le rôle des familles, surtout

les plus défavorisées, dans l'école et le système éducatif, en impliquant parents, professionnels de l'éducation, chercheurs, etc.

S. A. : Quel impact cette initiative peut-elle avoir sur la prévention du décrochage scolaire ?

J. L. : Le système éducatif génère dans certains cas du « décrochage scolaire ». Pour nous, faire de la prévention, c'est favoriser « l'accrochage scolaire ». Et le moyen d'y parvenir est de replacer les parents au centre de l'éducation de leur enfant, dans un principe de co-éducation. En d'autres termes, il s'agit de renforcer le rôle des familles dans l'école et le système éducatif. Les parents délèguent aux enseignants et aux éducateurs une forme d'apprentissage de leurs enfants, mais cela ne doit pas amoindrir leur rôle, même s'ils ont été eux-mêmes peu scolarisés, ne savent que peu lire ou écrire. Ce sont pourtant eux auxquels il revient d'éduquer leur enfant. Pour développer cette coéducation, il est nécessaire de restaurer la confiance entre les adultes qui y participent, parents et équipes éducatives et de trouver les moyens pour qu'ils croisent leurs savoirs et leurs compétences afin de coopérer.

S. A. : Quel bilan dressez-vous au terme de ces cinq ans de recherche-action ?

J. L. : Les expériences ont été très diverses, comme la pause-café hebdomadaire dans des écoles primaires du quartier Bottière à Nantes : il s'agit d'un temps informel d'échange, sans rapport hiérarchique, sur des sujets tels que les bagarres à l'école, la notation, les gros mots... Ou de la volonté

L'ESSENTIEL

- Un collectif d'associations s'est créé pour lutter contre les inégalités d'accès à l'éducation.
- Il fédère des initiatives dans les villes et dans les quartiers afin d'aider les parents à exercer leur fonction de coéducateurs, en lien avec les équipes éducatives des établissements scolaires.
- Leur objectif : changer les pratiques, restaurer la confiance entre parents et équipes éducatives.

d'ouvrir l'école aux familles par les jardins partagés – espaces publics où les familles peuvent se retrouver et échanger – proposés par la maison pour tous du Valy-Hir à Brest. Ces expériences ont été restituées lors de séminaires annuels.

Plusieurs enseignements ont pu en être tirés – rassemblés aujourd'hui dans une charte –, qui sont autant de propositions de changer les pratiques et d'instaurer des relations de qualité entre les parents, l'école et les professionnels du monde éducatif. Par exemple, le travail par groupes de pairs-parents est essentiel pour donner une vraie place à la parole des parents ; ceux qui subissent l'exclusion sociale ne disposent en effet pas des codes d'expression et se taisent devant l'institution ou se montrent agressifs. Qu'ils puissent construire leur point de vue collectivement avant de le discuter avec les acteurs éducatifs est un élément pour rétablir un équilibre salubre à la coopération. Nous avons aussi noté

l'importance d'avoir des espaces neutres pour dépasser les confrontations et la dualité école-famille, afin de prendre en compte l'école dans son environnement plus large. Les résultats en termes de réduction du décrochage scolaire sont attendus à plus long terme.

S. A. : À quelles difficultés êtes-vous confrontés ?

J. L. : La mise en place, complexe, se heurte à de nombreux écueils : manque de volonté des acteurs, défaut de continuité dans l'accompagnement

éducatif ou dans le portage politique, absence ou insuffisance de financements. La diversité des structures et des initiatives est une richesse, mais aussi une contrainte dans le cadre d'un développement à l'échelle nationale.

Ces obstacles ne doivent pas nous arrêter. Lors de la restitution nationale du chantier, en avril 2015 à Saint-Denis, la volonté de généraliser ces projets de solidarité en milieu éducatif dans une logique d'*empowerment* a été affirmée. Elle s'est traduite par le lancement, le 26 janvier 2016, de la campagne « Mille

et un territoires se mobilisent avec les parents pour la réussite de tous les enfants ». Cet appel à la mobilisation est désormais soutenu par une vingtaine d'associations². Nous nous sommes organisés dans un collectif national afin d'accompagner les démarches locales, en mettant à disposition des ressources et des outils. Aux groupes locaux de s'en emparer et d'agir ensuite en toute autonomie. ■

Propos recueillis par Nathalie Quérue, journaliste.



Pour en savoir plus

● <http://www.en-associant-les-parents.org>

1. Besançon : projet d'implication des parents dans la scolarité de leur enfant. Brest : maison des parents, maison pour tous ; Brest, quartier Pontanezen : collectif de parents. Flers/Alençon : projet d'action-recherche multisite. Guéret : projet de plateforme partenariale d'échange de savoirs. Lorient : maison pour tous du quartier Kervanec. Nantes, quartier de la Bottière : démarche d'éducation partagée. Pierre-Bénite : action recherche sur les questions éducatives. Poitiers, quartier des Trois-Cités : implication des parents sur l'accueil périscolaire. Rennes, quartier Maurepas : en associant leurs parents à l'école, tous les enfants peuvent réussir. Blanc-Mesnil/Châteauroux : recherche action. Tarbes : projet espace parents. Liste non exhaustive, pour en savoir plus, <http://www.en-associant-les-parents.org/les-sites>.

2. Association des collectifs enfants, parents, professionnels (Acepp) : initiatives parentales. Association de la fondation étudiante pour la ville (Afév) : étudiants contre les inégalités. Association nationale des directeurs de l'éducation des villes (Andév). Agir tous pour la dignité (ATD) Quart Monde : égale dignité de tous. Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa) : éducation populaire. Collectif Pouvoir d'agir : lutte contre l'exclusion sociale et politique. Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée (CNLAPS). Défense des enfants international (DEI) France. Fédération des centres sociaux : foyers d'initiatives. Fédération des pupilles de l'enseignement public (PEP) : éducation populaire. Fédération nationale laïque Francas : éducation populaire. Groupe français d'éducation nouvelle (GFÉN). Institut coopératif de l'école moderne (Icém) : éducation nouvelle. Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain (Irdsu). Ligue de l'enseignement : éducation populaire. Réseau Promotion des initiatives sociales en milieux éducatifs (Prisme) : coéducation. Réseau français des villes éducatrices (RFVÉ). Avec la participation de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Avec le soutien du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).